REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 8 FEVRIER 2016

présents : MM. Mmes., PAGET GJ., LEMOT É., BONNIVARD A., MIRVAUX MC., MICHEL H., VERRIER D., KALUZNY S, BROUCK G., MICHEL B., GUILLIER J.

absents excusés : LEGRAND M., BONNY EBOUMBOU B., ANDRIEU JL, DAMANDE JC, EL GHAZI B.,

Délibérations

AUTORISATION de programme et crédit de paiement (AP/CP)

Il est proposé d'ouvrir pour 2016 les autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement relatifs à la réalisation de la couverture de la mairie-école, l'aménagement de la salle des fêtes et l'aménagement des abords ainsi que détaillé ci-après :

Montant global de l'AP : 309 907.34 € TTC

CP 2016 : 99 215.10 € +167 152.55 € = 266 636.65 €

CP 2017 : 43 539.69 €

Ces dépenses seront équilibrées comme suit :

Subvention de la région : 135 000 €

Subvention de du département : 105 000 €

Part communale : 69 907.34 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2016, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2016.

AUTORISATION à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget eau & assainissement

Les dépenses d'investissement concernées sont Immobilisations incorporelles - Frais d'insertion 3 840.90 € (art. 2033)

Informations :

- ✓ le comité des fêtes organisera une soirée festive le samedi 21 mai 2016.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle
pour être affiché le 11 février 2016 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884

A Léchelle, le 11 février 2016

Le Maire,